

Communiqué à l'attention des médias de la branche

Le domaine social sous pression : la situation du personnel qualifié est tendue

Olten, le 04.02.2025

Le domaine social dispose-t-il de suffisamment de personnel qualifié ? À quelles thématiques les entreprises et organisations sociales sont-elles confrontées lors du recrutement de personnel ? Une étude nationale de SAVOIRSOCIAL et de la SASSA s'est penchée sur ces questions. Et les conclusions le confirment : la situation est sérieuse – et ne fera que se détériorer à l'avenir.

Les annonces relatives à la situation précaire du personnel dans le domaine social se multiplient. C'est aussi ce que confirme désormais une étude nationale avec des données représentatives : les employeurs font face à des défis considérables. Les entreprises et les organisations sociales doivent jongler avec des emplois de courtes durées, les fréquents changements de poste et la nécessité de faire des compromis pour parvenir à repourvoir les emplois vacants. Cela se traduit également par une charge supplémentaire pour les employé-es. Un regard vers l'avenir laisse entrevoir qu'aucune amélioration ne sera possible sans mesures concrètes.

Principaux enseignements

Les chiffres sont issus d'une enquête nationale menée auprès des employeurs du domaine social de toutes les régions de Suisse au printemps 2024. Ils dressent un tableau complet de la situation du personnel qualifié dans tous les champs d'activité du domaine. Il apparaît que la professionnalisation s'est accrue et que le domaine s'est développé.

Les principaux résultats en lien avec la situation du personnel qualifié :

- En comparaison avec les autres domaines, le personnel du domaine social est plus jeune que la moyenne.
- Le domaine social (nombre d'employé-es et nombre de diplômés) a connu une croissance supérieure à la moyenne par rapport à d'autres branches.
- La proportion de personnel qualifié a augmenté ces dernières années.
- Il y a moins d'employé-es en formation du degré tertiaire dans l'ambulatoire que stationnaire. En d'autres termes : plus la part d'accompagnement est importante dans une activité professionnelle, plus elle sera réalisée par des employé-es au bénéfice d'un titre de degré.

L'étude renseigne également sur la mobilité professionnelle des collaborateur-trices. Les résultats interpellent. Le taux de rotation est élevé, ce qui a un impact important sur le recrutement. Selon le champ d'activité et la région, la situation est tendue, voire critique.

Les principaux résultats en lien avec la mobilité :

- En comparaison avec d'autres branches, la durée d'emploi chez un même employeur est plus faible.
- Le taux de fluctuation est plus élevé que dans d'autres branches et affecte davantage les petites institutions que les grandes.
- La plupart des personnes quittent leur emploi dans le domaine social par démission, mais elles ne le font généralement qu'une fois leur formation terminée. Le taux de départ à la retraite est en revanche relativement faible.
- Les raisons avancées pour démissionner sont : la charge de travail, les conditions de travail, les prétentions salariales et le souhait de se réorienter.
- Si 90% des postes mis au concours sont effectivement pourvus, 60% d'entre eux seulement le sont dans les délais impartis et avec les qualifications souhaitées.

Enfin, les employeurs ont également été interrogés sur la manière dont ils estiment le besoin en personnel qualifié à l'avenir. Leur constat est clair : les problèmes vont s'aggraver.

Les principaux résultats en lien avec les besoins futurs :

- Les besoins en personnel qualifié vont augmenter, en particulier dans les champs d'activité Enfants et jeunes ainsi que Personnes âgées.
- L'augmentation des besoins s'explique, d'une part par la hausse des demandes de prestations, mais également par la complexité croissante des tâches.
- Il y aura en particulier de plus en plus besoin d'assistant-es socio-éducatif-ves CFC, d'éducateur-trices sociaux-sociales dipl. ES et de titulaires d'un Bachelor en Travail social.

Le rapport complet, un résumé et des infographies sont disponibles sur www.personnel-social.ch

Et maintenant ?

L'étude ne permet pas encore de dégager des solutions. Elle constitue plutôt une base scientifiquement fondée pour déterminer des mesures efficaces. Il incombe désormais à la branche, aux cantons et aux politiques de les élaborer. SAVOIRSOCIAL et la SASSA en appellent aux décideur-euses pour réfléchir ensemble aux leviers à actionner en premier lieu. À cet effet, les deux organisations nationales préparent ces résultats à l'intention des différents acteurs et actrices : des feuilles d'information seront ainsi élaborées pour chaque canton et chaque champ d'activité.

Ces résultats seront par ailleurs communiqués et discutés lors de divers événements :

- Présentation en ligne des principaux résultats le 25 février 2025, à 15h30
Le lien de participation via le site Internet : www.personnel-social.ch
- Ateliers pour des discussions spécifiques par champ d'activité et des débats sur les mesures à adopter entre mars et mai 2025
- Conférence spécialisée en septembre pour le lancement de mesures concrètes pour le domaine social (sur invitation).

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour des interviews.

Contact :

- Fränzi Zimmerli, directrice, SAVOIRSOCIAL
fraenzi.zimmerli@savoirsocial.ch, 062 205 60 11
- Olivier Grand, vice-président, SASSA
olivier.grand@hes-so.ch, 079 830 54 10